



**4<sup>e</sup> COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES  
DOCTORANTS EN DROIT PUBLIC DE  
L'UNIVERSITÉ DE LYON**

# THÉÂTRE ET DROIT PUBLIC

**15 octobre 2019**

**Amphithéâtre de la MILC  
35 rue Raulin - 69007 Lyon**

**CONTACT : [asso.adpl@gmail.com](mailto:asso.adpl@gmail.com)**



# Livret

## Les trois coups

- Allocution de **Marius Combe**, doctorant en droit public, Lyon 3, président de l'ADPL
- Allocutions de **Baptiste Bonnet**, doyen de la faculté de droit, Saint-Etienne et des représentants des facultés de droit de Lyon 2 et de Lyon 3

## Scène introductive

- Le Droit en scène  
**Emmanuelle Saulnier-Cassia**, professeure de droit public, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Introduction théâtrale  
**Angélique Clairand et Eric Massé**, Directeurs du Théâtre du Point du Jour

## Acte I : Le droit public dans le théâtre

### Scène 1 : Le droit public comme objet dramatique

Présidence : **Mathilde Philip-Gay**, maître de conférences HDR en droit public, directrice de l'EDPL, Lyon 3

- La critique du régime parlementaire à travers le théâtre républicain de 1870 à 1914  
**Jérôme Henning**, maître de conférences en histoire du droit, Paris Nanterre
- De quelques droits et libertés fondamentaux dans le théâtre contemporain  
**Jean-Baptiste Ferlay**, doctorant en droit public, Lyon 2
- Discussion avec **Samuel Gallet**, dramaturge et metteur en scène

### Scène 2 : Le droit public comme contrainte dramatique

Présidence : **Christophe Roux**, professeur de droit public, Lyon 3

- La législation théâtrale au XIX<sup>ème</sup> siècle au travers du Bureau des théâtres du Ministère de l'intérieur  
**Maël Suchon**, doctorant en histoire du droit, Montpellier
- Théâtre, police administrative et liberté d'expression  
**Manon Bacha et Paul Loichot**, doctorants en droit public, Lyon 2
- Faut-il donner à Sade le diable sans confession ?  
**Candice Méric**, avocat aux barreaux de Paris et de New-York

## Entracte - Déjeuner

# Acte II : La théâtralité du droit public

## Scène 1 : Représenter

- « Comme en un théâtre public ». La représentation juridique chez Jean Bodin et Thomas Hobbes  
**Arnaud Le Gonidec**, doctorant en histoire du droit, Toulouse 1 Capitole

## Scène 2 : Gouverner et légiférer

Présidence : **Aurélien Antoine**, professeur de droit public, Saint-Étienne

- L'essence théâtrale du travail parlementaire  
**Simon Beerens-Bettex**, doctorant en droit public, Lyon 3  
**Bernard Zirnhelt**, collaborateur d'élu et Écrivain-conseil
- La mise en scène de l'administration  
**Elise Untermaier-Kerléo**, maître de conférences en droit public, Lyon 3

## Scène 3 : Juger

Présidence : **Valérie Goesel-Le Bihan**, professeure de droit public, Lyon 2

- La théorie des apparences devant le Conseil constitutionnel  
**Gaëtan Bailly**, docteur en droit public, Lyon 3
- La police de l'audience, une mise en scène ?  
**Jean-Louis d'Hervé**, président de chambre à la cour administrative d'appel de Lyon
- Le Conseil d'Etat, personnage polyvalent de la scène contentieuse administrative  
**Marjolaine Monot-Fouletier**, professeure de droit public, HDR, Ucl

## Scène 4 : Enseigner

Présidence : **Guillaume Protière**, maître de conférences HDR en droit public et doyen de la faculté de droit, Lyon 2

- La faculté de droit : une pièce de théâtre en deux actes. Réflexions sur le caractère théâtral de l'enseignement du droit public  
**Raphaël Costa**, doctorant en droit international, Paris-Saclay
- Discussion avec **Catherine Fillon**, professeure d'histoire du droit, Lyon 3

## Dénouement

- Et si le droit n'était que théâtre ?  
**Mathieu Touzeil-Divina**, professeur de droit public, Toulouse 1 Capitole

## A.D.P.L.

Association des doctorants en droit public de l'Université de Lyon

L'ADPL a été fondée en 2016, afin de regrouper les doctorants publicistes de l'Université de Lyon, rattachés à l'Ecole doctorale de Droit regroupant Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Etienne (ED 492).

L'Association a pour ambition d'offrir à ses membres une structure favorisant la mise en œuvre d'initiatives communes, dans le but de promouvoir l'investissement scientifique de la jeune recherche lyonnaise et stéphanoise en droit public.

Les colloques de l'ADPL visent ainsi à appréhender, à travers une approche interdisciplinaire, un objet d'étude situé aux frontières du droit. En favorisant un décloisonnement des disciplines et des milieux professionnels, ces manifestations ont pour but de parvenir à une meilleure connaissance de certains aspects méconnus du droit public.

Les trois colloques précédents ont été consacrés à LA VILLE (2016) à L'HOMMAGE (2017), et à LA BIENVEILLANCE (2018). Cette quatrième édition prend une tournure plus allégorique, pour déceler la face jouée du droit public, à travers une mise en abyme sur THEÂTRE ET DROIT PUBLIC.

CONTACT : [asso.adpl@gmail.com](mailto:asso.adpl@gmail.com)

**Inscription souhaitée avant le 11 octobre 2019**

### Bureau :

Marius Combe, président

Nicolas Charrol, vice-président

Sarah Tabani, secrétaire

Simon Beerens-Bettex, trésorier

### Comité scientifique :

Iza Caré

Aurélien Javel

Pauline Souchal

Anne-Laure Youhnovski Sagon

**Accès à la Maison internationale des langues et des cultures**

35 rue Raulin, Lyon 7



Quai Claude Bernard

